

## **MESSAGE DE PRÉVENTION DANS ET AUX ABORDS DES CIMETIÈRES**

En cette période, où il est de tradition de se rendre sur la tombe des proches défunts, la gendarmerie de la Sarthe sensibilise les habitants à faire évoluer leurs comportements afin d'éviter une recrudescence des vols aux abords et au sein même des cimetières.

Contrairement à certaines idées reçues, les malfrats ne se cantonnent pas à sévir dans les grandes villes et préfèrent de plus en plus œuvrer dans la ruralité et sa tranquillité apparente...

### **Quelques conseils :**

- Verrouiller les portes du véhicule lorsque vous allez au cimetière, même si c'est pour une courte période (temps de dépose de fleurs...)
- Ne pas laisser de sacs à main ou d'objets à la vue des passants
- Ne pas laisser d'objets de valeurs dans le véhicule (papiers, argent liquide, chéquiers, carte bleue, téléphone portable....) y compris sous le siège, dans la boîte à gants ou dans le coffre
- Dans le cimetière, prendre garde à ses effets personnels (sac à main, téléphone portable), qui lors d'un moment d'inattention (nettoyage, fleurissement des tombes...) ou si laissés sans surveillance sont opportunément dérobés par des personnes mal intentionnées !
- Ne pas hésiter à composer le 17 pour signaler toute personne ou véhicule ayant un comportement suspect.

Major Christophe RÉNÉ,  
Commandant la brigade de Gendarmerie  
de SAINT MARS LA BRIERE